

Clubs Garçons et filles du Canada

Prévention – Investir dans les jeunes du Canada

+

Mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes
Consultations prébudgétaires, août 2011



Boys & Girls Clubs of Canada
Clubs Garçons et Filles du Canada

Sommaire

Au sujet des clubs Garçons et filles

Les clubs Garçons et filles du Canada sont des fournisseurs de premier plan de programmes d'activités parascolaires de qualité qui favorisent le développement physique, mental, scolaire et social des enfants. Nous figurons parmi les plus importants organismes de services aux jeunes du Canada et offrons des services à des enfants et à leur famille dans 700 points de services communautaires dans l'ensemble du pays, par le biais de notre association de plus de cent clubs. Nous sommes présents dans les quartiers où nos services sont les plus nécessaires, soit les grands centres urbains, les banlieues, les collectivités rurales éloignées et les réserves des Premières nations.

Pour accroître leur portée et approfondir les effets de leurs programmes parascolaires, les clubs Garçons et filles du Canada ont constitué des partenariats avec des sociétés du secteur privé qui voient dans les clubs une occasion de contribuer au développement de la prochaine génération et de changer le cours des choses dans les collectivités du pays. Chaque dollar fédéral investi dans nos programmes en rapporte quatre en provenance du secteur privé.

Cinq générations de jeunes Canadiens se sont amusées ferme, jouant et faisant des apprentissages ainsi que l'acquisition de connaissances pratiques essentielles dans le cadre de l'environnement sûr et propice d'un club et de programmes enrichissants. Ils ont bâti un fondement solide sur lequel ils peuvent prendre appui pour devenir des adultes sains, responsables et confiants.

Le Canada a besoin que ses jeunes citoyens mènent une vie productive et intéressante et qu'ils apportent une contribution positive à leur collectivité, à la société et à l'économie. L'objectif de créer un fondement solide pour tous les enfants devrait occuper une place prépondérante dans la planification financière du Canada.

Notre recommandation

Le système de justice pénale a un important rôle à jouer dans la sécurité communautaire. Toutefois, la proportion entre les dépenses engagées pour ce système et celles qui sont engagées pour la prévention de la criminalité n'est pas cohérente avec les données qui montrent les coûts-avantages liés à l'investissement dans les programmes de prévention.

Nous craignons fortement que le gouvernement ne se prépare à investir une somme substantielle dans le système de justice pénale, dont environ 2,1 milliards de dollars pour moderniser et agrandir certains établissements correctionnels, en plus des 15 milliards de dollars qu'il dépense annuellement pour le système de justice pénale, plutôt que d'augmenter son investissement dans la prévention du crime et le développement social des jeunes.

Les clubs Garçons et filles du Canada recommandent fortement que le budget 2012 prévoie une augmentation des fonds affectés à la prévention de la criminalité proportionnelle aux nouveaux investissements du gouvernement dans le système de justice pénale. Nous demandons au gouvernement :

- de rediriger 375 millions de dollars affectés au système de justice pénale vers la prévention du crime, cette somme ne représentant que 2,5 % de l'ensemble des coûts liés à la lutte contre la criminalité;
- d'affecter une partie de cet investissement aux programmes de loisirs après les heures de classe, qui se sont avérés efficaces pour éliminer les facteurs de risque connus liés à la criminalité;
- de s'engager à fournir un financement pluriannuel aux organismes existants réputés qui travaillent auprès des jeunes pour lesquels ces services sont les plus bénéfiques : les Autochtones, les Inuits et les Métis, les jeunes membres de gangs de rue, les jeunes filles et les jeunes vivant dans la pauvreté.

Cet investissement dans la prévention de la criminalité chez les jeunes aidera à relancer l'économie canadienne et à garantir la prospérité du pays dans l'avenir. Les recettes fiscales augmenteront, car de plus en plus de jeunes termineront leurs études et feront leur entrée sur le marché du travail. Les jeunes feront des choix de vie judicieux et ils éviteront d'entrer dans un système de justice pénale coûteux, ce qui permettra au gouvernement d'épargner l'argent des contribuables. Une baisse de la criminalité aura pour conséquences une baisse du nombre de victimes, une diminution des coûts pour les victimes de la criminalité et le renforcement de la sécurité dans les collectivités pour toutes les familles canadiennes.

Ce que nous savons au sujet des facteurs de risque et de la criminalité

Les jeunes de moins de 25 ans forment environ 30 % de la population canadienne. Ils représentent un pourcentage encore plus élevé dans les collectivités du Nord et des Premières nations, où la moitié de la population a moins de 25 ans. Bon nombre de ces jeunes luttent contre des problèmes qui constituent des facteurs de risque liés à la criminalité bien connus : la pauvreté, l'isolement, le désengagement à l'égard des études et le chômage.

La violence chez les jeunes est un phénomène complexe causé par plusieurs facteurs; une stratégie unique ne suffira pas à la prévenir. Toutefois, selon des données solides, la criminalité et la violence chez les jeunes sont réduites par les programmes de prévention de la criminalité efficaces pour les enfants et les jeunes qui ont pour objectif le développement positif des jeunes. Les comités parlementaires et groupes de travail canadiens ainsi que les rapports d'organisations internationales comme les Nations Unies et l'Organisation mondiale de la santé sont d'accord avec cette affirmation.

Il est bien établi que les jeunes qui sont les plus susceptibles d'être entraînés dans des activités criminelles vivent dans un milieu à faible revenu, souffrent d'isolement social, ont généralement un mauvais rendement scolaire et n'ont pas un avenir très prometteur. Plus de 70 % des jeunes admis dans un établissement correctionnel fédéral n'ont pas terminé leurs études secondaires, 70 % d'entre eux ont des antécédents d'emploi marqués par l'instabilité, quatre jeunes sur cinq ont un problème de toxicomanie à leur déclaration de culpabilité et deux jeunes sur trois qui se trouvent dans le système de justice pénale ont reçu un diagnostic de deux problèmes de santé mentale ou plus¹.

Les crimes violents chez les jeunes sont le plus souvent liés à des gangs de rue. Celles-ci présentent un attrait puissant pour les jeunes sans perspectives : elles leur offrent un statut, du profit, de la protection, du mentorat, un sentiment d'appartenance et de l'excitation. Il s'agit là de besoins liés à un développement normal qui sont remplis de façon malsaine.

Statistique Canada a déclaré dernièrement une baisse du taux de criminalité chez les jeunes au cours de la dernière décennie, ce taux ayant diminué de 7 % en 2010. L'organisme a aussi déclaré une diminution constante de la gravité de la criminalité chez les jeunes au cours des dix dernières années et une baisse de 6 % en 2010. Malheureusement, tandis que les crimes contre les biens, comme le vandalisme, les graffiti et la dégradation de biens publics, ont subi une baisse marquée depuis 1992, les crimes violents, comme les meurtres, les volées de coups et les vols qualifiés, sont à la hausse. L'indice de gravité des crimes violents chez les jeunes est en effet cinq fois supérieur à celui de l'exercice 2000².

Le Canada devrait investir dans des avenues constructives et dans les mesures de soutien primaires nécessaires pour garder nos jeunes dans la bonne voie jusqu'à l'âge adulte. Nous devons doter les jeunes des compétences de base dont ils ont besoin pour faire les bons choix et renoncer à la drogue, à la violence, aux gangs de rue et aux autres comportements négatifs.

Des preuves solides montrent que la participation des jeunes à des activités communautaires et à du travail bénévole constitue le meilleur moyen de prévention contre le désengagement et les comportements négatifs. Nous savons que l'accès au soutien d'adultes et de pairs ainsi que la participation à des activités mobilisatrices et à des expériences d'apprentissage sont essentiels à la capacité des enfants et des jeunes de devenir des adultes sains qui réussissent et qui contribuent à la société³.

La prévention est une partie de la solution

Pour obtenir des effets à long terme, le gouvernement doit tenir compte, dans ses investissements, du contexte dans lesquels les jeunes vivent et offrir les expériences nécessaires au succès à ceux pour qui elles seront les plus profitables.

L'un des éminents chercheurs canadiens en criminalité chez les jeunes, M. Michael Chettleburgh, déclare que « ... les programmes parascolaires supervisés et stimulants de haute qualité se sont avérés une méthode efficace pour lutter contre la délinquance et la victimisation et ils profitent grandement aux enfants... Ces programmes sont déjà offerts partout au Canada, mais en raison de leur sous-financement chronique, ils sont incapables de résoudre les problèmes grandissants liés aux gangs de rue⁴ » [traduction]. Dans un rapport au Centre national de prévention du crime de Sécurité publique Canada, les programmes de loisirs après les classes sont décrits comme un outil prometteur pour prévenir la criminalité (on suppose que le fait de fournir aux jeunes des occasions prosociales après l'école pourra réduire leur participation à des comportements négatifs dans la collectivité)⁵.

De plus, James Alan Fox, criminologue bien connu aux États-Unis, a déclaré que « les activités parascolaires offertes au moment le plus propice pour le crime juvénile (comme les clubs des Garçons et des filles) rapportent beaucoup plus que l'argent investi⁶ » [traduction]. Il recommande que nous définissions et favorisons des moyens sains pour leur [les jeunes] permettre de satisfaire ces mêmes besoins, de trouver des façons constructives d'être bien dans leur peau et d'avoir de bonnes perspectives d'avenir tout en s'amusant. C'est là où les initiatives d'enrichissement qui ciblent les jeunes jouent un rôle important, un rôle qui, compte tenu des tendances actuelles, doit être élargi » [traduction].

Pour que les interventions soient fructueuses, elles doivent être fiables et il doit s'agir d'initiatives à long terme. L'efficacité de nombreux programmes a été minée parce que ceux-ci étaient d'une durée limitée ou avaient pris fin après la phase pilote. Nous devons avoir pour priorité de garantir la disponibilité et la fiabilité de programmes efficaces de prévention du crime chez les jeunes. Les jeunes eux-mêmes soulignent l'importance d'avoir accès à des programmes qui sont accueillants et sécuritaires et qui sont offerts de manière continue. Le financement des programmes par des investissements pluriannuels et des politiques publiques est un élément essentiel à l'obtention d'effets durables sur la délinquance et la prévention du crime et de résultats positifs chez les jeunes.

Un investissement solide pour économiser

Les coûts économiques et sociaux du crime s'élèvent à environ 31,4 milliards de dollars par année. Si l'on tient compte des investissements irrécupérables, les coûts totaux estimatifs de la criminalité au Canada sont de 99,6 milliards de dollars⁷. Naturellement, les Canadiens désirent que le gouvernement corrige cette situation.

Le système de justice pénale a un rôle important à jouer dans la sécurité des collectivités. Toutefois, la proportion entre les dépenses liées à ce système et les dépenses engagées pour la prévention du crime n'est pas cohérente avec les données qui montrent les coûts-avantages de l'investissement dans les programmes de prévention. Le système de justice pénale, qui se compose de la police, des tribunaux et des services correctionnels, représente 15 milliards de dollars par année⁸. Ces coûts augmenteront probablement, car les coûts des services policiers ont totalisé à eux seuls 12 milliards de dollars en 2010⁹. Par contre, le Centre national de prévention du crime de Sécurité publique Canada, dont le budget annuel est de 63 millions de dollars, accorde 45 millions de dollars en subventions et contributions aux programmes communautaires de prévention du crime¹⁰. Cette somme représente moins de 0,4 % du budget de la justice pénale fédérale.

Les interventions sociales, comme les loisirs, le développement du leadership et l'encadrement pédagogique, entraînent des retombées positives et mesurables. Selon certaines études, des effets peuvent même être obtenus en trois ans seulement et être accompagnés d'une diminution de la criminalité de 25 à 50 % à l'intérieur d'une période de dix ans¹¹. De plus, la prévention du crime par le développement social est rentable par rapport à d'autres mesures de lutte contre la criminalité. Une étude a révélé qu'il en coûte sept fois plus aux contribuables pour obtenir une réduction de 10 % de la criminalité par l'incarcération plutôt que par le développement social¹². Un dollar investi dans des programmes de garde d'enfants enrichis permet d'économiser 17 \$ en coûts liés à la justice pénale¹³.

Le fait d'éviter à des jeunes l'entrée dans le système de justice pénale présente des avantages pour la société. Les 90 000 à 125 000 dollars que coûte, en moyenne, l'incarcération d'un jeune pour un an pourraient plutôt être utilisés pour financer

l'équivalent d'une année complète d'activités récréatives pour environ 50 jeunes. L'initiative ciblerait ainsi les facteurs de risque connus et elle contribuerait à réduire le risque de ces jeunes de s'engager dans des activités criminelles¹⁴.

Les mesures de prévention précoce entraînent des économies pour les contribuables et une réduction des coûts pour les victimes de crime. Elles sont efficaces pour les jeunes qui deviennent plus susceptibles de terminer leurs études, d'entrer sur le marché du travail et de payer des impôts. Elles fonctionnent également pour les contribuables, qui n'auront pas à payer les coûts exorbitants associés à une augmentation du nombre de personnes qui entrent dans le système de justice pénale. À long terme, ils évitent les coûts sociaux liés à une vie dans la criminalité, estimés à deux millions de dollars¹⁵.

Les mesures réactives sont une façon très coûteuse de lutter contre le crime. Étant donné les modifications prévues à la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, qui entraîneront probablement une augmentation du nombre de jeunes sous garde, le gouvernement devrait veiller à accroître les interventions destinées à empêcher les jeunes de faire leur entrée dans un système de justice pénale coûteux.

Les clubs Garçons et filles, une solution efficace

Chaque année, les clubs Garçons et filles du Canada invitent plus de 200 000 enfants à participer à des activités dans un environnement sûr et accessible, où chacun d'eux peut réaliser son plein potentiel. Les clubs fournissent les éléments clés du soutien communautaire que les études ont établi comme essentiel au développement sain des enfants et des jeunes et à l'obtention de résultats positifs :

- relations d'affection avec des adultes autres que les parents;
- combinaison de programmes répondant aux besoins des enfants en matière de développement;
- lieu d'appartenance et occasion de contribuer à la collectivité;
- encouragement à la réussite scolaire et à l'emploi.

Les clubs de Garçons et filles du pays ont élaboré des programmes dans les domaines de la prévention primaire, de l'intervention et de la réduction de la criminalité, mettant principalement l'accent sur la préparation à une vie adulte réussie. Nous fournissons les éléments essentiels que la recherche a définis comme nécessaires à la prévention et dont les jeunes eux-mêmes déclarent avoir besoin : des activités intéressantes, de l'aide pédagogique, des emplois pour les jeunes, des activités de bénévolat, le développement de compétences sociales et d'aptitudes à la vie quotidienne, des mentors et des modèles de rôle adultes.

Dans une étude menée en 2002, le sénateur et actuel vice-président des États-Unis Joseph Biden fait remarquer que partout où il y a un club Garçons et filles, on peut constater une réduction importante de la criminalité¹⁶. Nos clubs aident les jeunes à acquérir les capacités et habiletés qui leur permettent de résoudre des problèmes, de surmonter leurs points faibles et de faire face aux défis de la vie en faisant les bons choix.

Selon un sondage national effectué par la firme Ipsos-Reid, les « membres des clubs Garçons et filles considèrent leur expérience hautement positive, essentielle à leur succès et, pour bon nombre d'entre eux, essentielle à leur survie. Leur participation à un club Garçons et filles au Canada leur a fourni des avantages précieux qui auront duré toute la vie. De ces jeunes, 73 % ont déclaré que leur participation à un club les avait aidés à éviter des démêlés avec la justice, 95 % ont affirmé qu'elle leur avait permis d'acquérir de précieuses aptitudes à la vie quotidienne et 97 %, qu'ils se trouvaient aujourd'hui dans une meilleure situation.

Certains programmes, comme le programme hautement efficace *Youth Employment and Local Leadership* du club Garçons et filles d'East Scarborough et l'initiative *Project Early Intervention*¹⁷ du club Garçons et filles d'Ottawa, ont été financés à titre de projets pilotes et ils ont pris fin même si des évaluations ont montré leur efficacité. Ainsi, le *Project Early Intervention* fournissait du soutien aux enfants et jeunes de six à douze ans vivant dans des quartiers de logements sociaux dont la population avait des besoins

importants. Les participants avaient été désignés par les écoles et le système de justice comme présentant un risque particulier d'adopter un comportement délinquant. Le programme de développement d'aptitudes à la vie quotidienne, le club d'aide aux devoirs et les activités sportives et récréatives de l'initiative *Project Early Intervention* ont entraîné une amélioration importante de la situation des participants et montré l'efficacité d'une approche pluridimensionnelle qui fournit aussi un environnement où les enfants peuvent mettre en pratique leurs apprentissages. Le financement de cette initiative a pris fin même si celle-ci avait été désignée comme une initiative de prévention de la criminalité prometteuse.

Recommandation pour le budget 2012

Le gouvernement s'est engagé à durcir les mesures de lutte contre la criminalité et il est déterminé à investir une quantité considérable de fonds dans le système de justice pénale. Le système de justice pénale est un important facteur de dissuasion contre le crime, mais cet outil ne suffit pas et il est très coûteux. Les clubs Garçons et filles du Canada demandent au gouvernement d'augmenter les fonds affectés à la prévention du crime proportionnellement au montant des nouveaux investissements dans le système de justice pénale.

Nous recommandons fortement que le gouvernement, dans son budget 2012, redirige 375 millions de dollars par année du système de justice pénale vers les programmes de prévention du crime qui atteindront ceux qui en bénéficieraient le plus : les enfants et les jeunes Autochtones, Inuits et Métis, les jeunes faisant partie d'un gang de rue, les jeunes filles et les jeunes vivant dans la pauvreté.

Ces fonds représenteraient 2,5 % du budget de la justice pénale fédérale et la moitié des 5 % du budget recommandés par la Commission Horner afin de lutter contre les facteurs de risque liés au crime¹⁸. En fournissant aux organisations un financement de base suffisant, en renforçant la capacité des organisations d'élargir et d'améliorer les programmes et en finançant l'évaluation afin de mesurer les effets à long terme, le gouvernement garantirait l'efficacité de ses fonds pour réduire la criminalité et protéger les Canadiens.

Certains jeunes se sont prononcés fortement en faveur de programmes qui leur fournissent des occasions d'acquérir des compétences et de la confiance. Ils désirent des milieux favorables sur lesquels ils peuvent compter au fil du temps et dans lesquels ils peuvent bâtir des relations de confiance. Nous aimerions donc voir le gouvernement affecter plus de la moitié de son investissement à des programmes communautaires de prévention de la criminalité pour les enfants et les jeunes et s'engager à financer à long terme des programmes dont l'efficacité a été établie en matière de réduction de la criminalité et de développement positif.

Les clubs Garçons et filles du Canada reconnaissent que les solutions durables pour la lutte contre la violence chez les jeunes exigeront l'engagement de tous les ordres de gouvernement, des collectivités et des familles. Des stratégies complètes axées sur le développement social et des mécanismes pour appuyer la collaboration efficace et continue s'imposent.

Nous demandons au gouvernement fédéral de fournir le leadership nécessaire à ces efforts et d'élaborer des politiques publiques en réponse au crime et à la victimisation qui soient préventives et proactives. Tous les Canadiens bénéficient des retombées lorsque des jeunes reçoivent de l'aide pour devenir des adultes responsables, des citoyens qui apportent leur contribution à la société et des membres de la population active. La reprise de l'économie du Canada et la prospérité future du pays dépendent de ces interventions.

CONTACT

Rachel Gouin, gestionnaire, Recherche et politiques publiques

Tél. : 613-789-8015

Courriel : rgouin@bgccan.com

Bibliographie

¹ Statistique Canada, « Enquête sociale générale : la victimisation criminelle », *Le Quotidien* (en ligne), 2005 (consulté le 24 novembre 2005). Sur Internet :

<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/051124/dq051124b-fra.htm>

² Brennan, S. et M. Dauvergne (2011). Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2010. Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2011001/article/11523-fra.htm>

³ Johnson Pittman, K. et col., « Preventing Problems, Promoting Development, Encouraging Engagement: Competing Priorities or Inseparable Goals? », *The Forum for Youth Investment*, Impact Strategies inc., 2003; Institut canadien d'information sur la santé, « Améliorer la santé des jeunes Canadiens », Initiative sur la santé de la population canadienne, Ottawa, Canada, 2005.

⁴ Chettleburgh, M., *Young Thugs: Inside the Dangerous World of Canadian Gangs*. Toronto: Harper Collins Canada, 2007.

⁵ Welsh, B., *L'approche scientifique en prévention du crime : fondements, tendances, résultats et implications pour le Canada*, Rapport définitif préparé à l'intention du Centre national de prévention du crime, Sécurité publique Canada, juin 2007.

⁶ Fox, JA et Swatt, ML, *The Recent Surge in Homicides involving Young Black Males and Guns: Time to Reinvest in Prevention and Crime Control*, Northeastern University, 2008 (consulté en décembre 2008). Sur Internet

<http://www.jfox.neu.edu/Documents/Fox%20Swatt%20Homicide%20Report%20Dec%2029%202008.pdf>.

⁷ Zhang, Ting, Les coûts de la criminalité au Canada, ministère de la Justice, 2008. http://www.justice.gc.ca/fra/pi/rs/rep-rap/2011/rr10_5/index.html

⁸ *Ibid*

⁹ Statistique Canada, Effectif policier et dépenses au chapitre des services de police, 2010. <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/101215/dq101215c-fra.htm>.

¹⁰ Le CNPC finance des programmes pluriannuels qui mettent de l'avant des moyens efficaces et rentables de prévenir et de réduire la criminalité en luttant contre les facteurs de risque connus dans les populations et les milieux à risque. Son budget de 63 millions de dollars (dont 45 millions de dollars sont distribués en subventions et contributions) a été renouvelé en 2008 et est maintenant permanent. Cependant, la majeure partie du financement affecté aux initiatives communautaires pour la prévention du crime est soumise à une limite de cinq ans.

¹¹ Conseil canadien de développement social, « La prévention de la criminalité juvénile par le développement social », *Quand les enfants s'épanouissent, la criminalité diminue* (en ligne). Sur Internet. <http://www.ccsd.ca/cpsd/ccsd/>.

¹² Centre international pour la prévention de la criminalité, *Répertoire-Synthèse sur la prévention de la criminalité* (en ligne), Montréal, CIPC, 1999.

¹³ Institut pour la prévention de la criminalité, « Les raisons d'investir », *Rendre les villes plus sûres : pistes d'action pour les acteurs municipaux* (en ligne), numéro 3, mars 2009. Sur Internet :

http://www.sciencesociales.uottawa.ca/ipc/fra/MCS_pistes-action.asp.

¹⁴ Association canadienne des parcs et loisirs, *The Cost to Incarcerate Youth* (en ligne). Sur Internet : <http://www.preventingcrime.net/library/>

¹⁵ MM Cohen, « The monetary value of saving a high-risk youth », *Journal of Quantitative Criminology*, vol. 14, 1998, p. 5 à 33.

¹⁶ Sénateur J.R. Biden Jr., *Safe Havens, Safe Children: Boys and Girls Clubs and the Fight Against Juvenile Crime*, Sous-comité du crime et des drogues, Sénat des États-Unis, 2002.

¹⁷ Un résumé de ces cas et d'autres projets fructueux de prévention du crime chez les jeunes sont affichés sur le site Web du Centre national de prévention du crime, à l'adresse <http://www.securitepublique.gc.ca/prg/cp/ncpc-pubs-fra.aspx>.

¹⁸ Institut pour la prévention de la criminalité, *Bâtir un Canada plus sûr : premier rapport du groupe de travail national sur la prévention de la criminalité*, septembre 2007.



Boys & Girls Clubs of Canada
Clubs Garçons et Filles du Canada

7100, avenue Woodbine, bureau 204
Markham (Ontario) L3R 5J2
Tél. : 905-477-7272
Télec. : 905-477-2056
www.bgccan.com

A good place to be